Certes, Allah a décrété à l’encontre du fils d’Adam sa part de fornication qu’il connaîtra inévitablement. Ainsi, la fornication des yeux est le regard, la fornication des oreilles est l’écoute, la fornication de la langue est la parole, la fornication de la main est le toucher et la fornication du pied est le pas. Quant au cœur, il désire et souhaite mais c’est le sexe qui confirme cela ou l’infirme.

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Certes, Allah a décrété à l’encontre du fils d’Adam sa part de fornication qu’il connaîtra inévitablement. Ainsi, la fornication des yeux est le regard, la fornication des oreilles est l’écoute, la fornication de la langue est la parole, la fornication de la main est le toucher et la fornication du pied est le pas. Quant au cœur, il désire et souhaite mais c’est le sexe qui confirme cela ou l’infirme. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Sens du hadith : L’homme aura sa part de fornication, c’est inévitable ! Seul celui qu’Allah aura préservé sera épargné. Ensuite, le Prophète (Sur lui la paix et le salut) a donné certains exemples à ce sujet : « Ainsi, la fornication des yeux est le regard. » C’est-à-dire : le fait qu'un homme regarde une femme étrangère, même sans aucun désir, est un type de fornication : c'est la fornication des yeux. « La fornication des oreilles est l’écoute. » Cela signifie : lorsque l’homme écoute les paroles d’une femme en se délectant à l’écoute de sa voix, c'est la fornication des oreilles. « La fornication de la main est le toucher. » Cela signifie : les actes accomplis par la main, le toucher, ou ce qui y ressemble. « Et la fornication du pied est le pas. » Cela signifie : lorsque l’individu marche jusqu’à des lieux de débauche. Par exemple, lorsqu'il écoute la voix d’une femme, puis va à sa rencontre où se met à la suivre. Tout cela est considéré comme un type de fornication. « Quant au cœur, il désire et souhaite. » C’est-à-dire : il penche vers cet acte qui est le fait d’être attaché aux femmes, et c’est la fornication du cœur. « Mais, c’est le sexe qui confirme cela ou l’infirme. » Cela signifie : s’il y a rapport sexuel, qu’Allah nous en préserve, alors la fornication aura bel et bien rendu véridique les membres du corps dans leur fornication. Par contre, s’il n’y a pas de rapport sexuel, que l’individu en a été épargné et qu’il a ainsi préservé sa personne, cela démentira la fornication des membres. Tout ceci prouve qu’il faut prendre garde à s’attacher aux femmes, que ce soit en les écoutant, les regardant, les touchant ou en se dirigeant vers elles, ou bien encore en laissant le cœur s’égarer par des sentiments envers elles. En effet, chacune de ces actions est considérée comme un type de fornication, qu’Allah nous en

préserve ! L’individu raisonnable et chaste doit véritablement prendre garde que l’un de ses membres ne s’attache aux femmes au point d’en être charmé.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/8898